L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, MATIN, 7 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE ROI MARTHE.

PAR CRISAFULLI.

DEUXIÈME PARTIE.

IV

Où madame Polichinelle montre le bout de ce que vulgairement on appelle son nez.

Au nom de mademoiselle de Chantefleurs, sir Evans se leva involontairement, et jeta un regard sur la fenêtre donnant dans l'avenue du château.

Montsoran ne perdait pas un de ses gestes.

Un soupçon pointait et grandissait au fond de son esprit; lueur bien éloignée, bien faible, qui l'attirait, l'attirait malgré lui, comme la lumière placée au sommet d'une cabane abandonnée au fond d'une forêt attire le voyageur perdu.

Il se rapprocha de M. de Chantefleurs et lui dit tout haut, de façon à être entendu, même de sir Evans, malgré sa préoccupation:

-Cher monsieur de Chantefleurs, ne trouvez-vous pas que c'est peut-être bien le moment de prévenir ces messieurs que dans un mois, mademoiselle votre nièce, mademoiselle Marthe de Chantefleurs, portera le nom et le titre de marquise de Montsoran.

Un cri étouffé, impossible à retenir, douloureux comme le dernier soupir d'un mourant, s'échappa de la poitrine de sir Evans Percival.

Un autre cri, plus faible encore, lui répondit.

Ce second cri, plus déchirant que le premier, avait été poussé derrière la porte de l'escalier dérobé, dont M. Baptistin avait la clef dans sa poche.

Mais heureusement pour la dame inconnue qui, seule, avait pu s'intéresser autant au sort de sir Evans, l'attention prêtée par Montsoran et ses convives d'une part à l'arrivée de mesdames de Prailles et Marthe de Chantefleurs, d'autre part à l'émotion du jeune Anglais, empêcha qu'on ne s'aperçût immédiatement de sa présence et de son desespoir.

La caleche du baron de Chantefleurs débouchait effectivement dans la principale avenue de Haute-Fontaine.

Entraîné par un attelage princier, il ne lui fallait pas six minutes pour amener les deux jeunes femmes qui s'y trouvaient mollement étendues devant le perron du château.

Devant la calèche à quatre chevaux, galopaient deux piqueurs, la trompe en sautoir, et tenant chacun en main la bride de deux magnifiques montures, sellées pour dames.

L'une de ces montures était notre vieille connaissance, miss Trilby; l'autre un petit andaloux à longue crinière, balayant presque le sable de la route, aux jambes de cerf et à l'œil plein d'intelligence et de feu.

C'était le cheval de chasse de madame la baronne de Prailles.

Quoique plus facile à monter que Trilby cette bête merveilleuse demandait une main ferme et légère à la fois; et sa maîtresse devait savoir la conduire de façon à ne pas faire rougir le roi Marthe de son voisinage.

Pour en revenir au roi Marthe, c'est-à-dire à mademoiselle de Chantefleurs, nous la retrouvons au fond de cette calèche, dans le même costume simple et sévère qu'elle portait lors de sa rencontre fortuite avec le marquis de Montsoran.

La seule différence qu'il y eût entre elle et sa compagne, son amie, Blanche de Prailles, c'est que cette dernière était coiffée d'un tricorne bordé de plumes noires frisées, légèrement penché sur l'oreille gauche, tandis que Marthe était restée fidèle à l'antique petit chapeau d'homme et au voile vert traditionnel.

Madame de Prailles, elle, ne portait jamais de voile; son teint blond et son assurance imperturbable lui permettant probablement de se croire à l'abri de la poussière, du soleil et d'une rougeur involontaire ou indiscrète.

Singulière et curieuse personne que madame la baronne Blanche de Prailles!

Mariée de bonne heure à un homme qui eût pu être son père, elle vécut irréprochable, malgré ses allures de coquetterie et sa liberté de langage. Ajoutons que l'effort ne fut ni merveilleux, ni de longue haleine, son vieux mari n'avant duré que ce que durent les vieilles lunes, l'espace de trois mois.

Un beau soir, entre une tasse de thé un peu trop vert et une phrase gracieuse, un peu trop gracieuse de sa femme, M. le baron Myrtil-Armand Olivier-Gustave de Prailles Semoncourt passa de vie à trépas, sans dire gare à sa jeune moitié, plus étonnée que chagrine de cette perte inattendue.

Blanche ne pensa même pas à pleurer son noble et vieil époux. Non point qu'elle manquât de cœur, non point qu'elle n'eût la glande lacrymale aussi facile que toutes les veuves plus ou moins inconsolables, mais parce qu'elle était franche, de toute franchise; parce que son mari ne lui représentait ni un époux, ni un amant, ni un frère, ni un père; parce qu'elle s'était assise dans le mariage comme on s'assoied dans un fauteuil rembourré du bon crin, capitonné de soie fine, et que le crin disparaissant, la soie se déchirant, elle se disait philosophiquement:

-Je trouverai bien un autre tapissier.

On cria, on clabauda après son insensibilité. Les vieilles femmes jurèrent que c'était un monstre en herbe; les petites filles pensèrent qu'elle était plutôt à envier qu'à blâmer.

On en jasa huit grands jours, et puis on n'y songea plus.

Ainsi vont les choses de ce monde.

Blanche était une femme de tête.

Elle ne se retira ni au couvent, ni dans sa famille, pour y filer son veuvage.

Elle boucla ses malles, emmena une vieille femme de chambre qui l'avait nourrie, deux valets qui son ex-nourrice connaissait et surveillait, et elle fit un voyage en Syrie, en Palestine et en Egypte.

Ce voyage dura juste un an.

On ne la vit pas en deuil à Paris. Le noir lui allait mal.

A son retour, vous comprenez bien que sa tête était plus affermie que jamais sur ses épaules rebondies; que sa volonté égalait celle du czar Nicolas, empereur de toutes les Russies, et père de l'autocrate actuel, et que peu d'hommes se trouvaient de taille à entreprendre une croisade sous son drapeau.

Dans la foule, Hector de Puygaillard avança timidement le pied gauche et la main droite.

Elle lui écrasa le pied sous son petit talon Louis XV et refusa sa main de l'air le plus aimable.

Ce fut la seule fois que l'ami de Montsoran s'aperçut qu'un sentiment sérieux pouvait battre sous sa mamelle gauche, décrépite avant l'âge.

Il n'eut pas de chance, cette fois là.... Et, comme nous le verrons plus tard, il n'en prit pas son parti de bonne grâce.

Montsoran, qui s'était officieusement entremis dans cette affaire délicate, essaya bien de tirer ce gentil marron du feu, pour son propre compte, mais madame de Prailles, qui eût probablement consenti à accepter le titre de marquise de Montsoran, lui envoya sa plus jolie grimace quand il fit semblant de fuir sous les saules, pour la forcer de courir après lui.

Sa femme, elle le serait devenue sans trop de regret. Montsoran étant un homme exceptionnel, mais sa maîtresse, elle n'y pensa pas une minute.

Dire qu'elle ne lui en voulait pas de la main gauche, qu'il avait eu l'audace de lui tendre, de la main droite qu'il ne lui avait pas tendue, ce serait peut-être bien mentir.

Aussi (asserons-nous nos lecteurs croire et prenez tout ce qui leur plaira à ce sujet véridique. L'avenir, du reste, nous apprendra si une rancune blonde n'est pas plus à redouter qu'une bonne haine de nuance plus foncée.

Forte de ses dix ans de solitude sentimentale et de sagesse exagérée, madame de Prailles avait pris une habitude, c'était de presque toujours dire la vérité en riant. Surtout dans les circonstances les plus sérieuses, elle suivait cette règle de conduite téméraire, si bien que les cinq sixièmes, que disons nous les cinq sixièmes! Les neuf dixièmes de ses interlocuteurs ne croyaient jamais un minime mot des vérités sortant de sa bouche.

Un jour elle avait dit à mademoiselle de Chantefleurs:

—Roi Marthe, trouve-moi un surnom digne du tien.

—Vous êtes servie, madame Polichinelle! lui avait répondu en riant sa toute jeune amie.

N'oublions pas que dix longues années d'existence et de veuvage séparaient la femme faite de la jeune fille.

Et depuis ce temps-là, les intimes de madame de Prailles, les jours de soleil et de bonne humeur, ne l'appelaient jamais que: madame Polichinelle.

Tous les rois ont des bouffons. Je serai le tien, dit-elle à Marthe, qui n'accepta l'offre de servage que sous bénéfice d'inventaire.

Leur liaison ne datait guère que de la sortie du couvent de mademoiselle de Chantefleurs. Leurs châteaux étaient voisins: elles se voyaient forcément plusieurs fois par semaine. Mais il y eut un redoublement d'amitié de la part de madame de Prailles depuis le moment où elle connut les assiduités, les prétentions et [illegible] demande du marquis Gaston de Montsoran.

Sans [illegible] Blanche, que je serais peut-[illegible] droit d'être jalouse de toi, lui dit [illegible] Marthe de Chantefleurs, en la re[illegible] bien en face.

Pourquoi, ma belle?

Parce que depuis un mois, qui voit M. Montsoran est sûr de l'y rencontrer [illegible] après.

[illegible] jalouse?

[illegible] non, mais prévoyante, fit [illegible]

[illegible] enfant, tu me chagrines.

[illegible]

[illegible] et que la situation [illegible] ne prouve que [illegible] pas de tout, mais pas du tout [illegible]

[illegible] Blanche? dit Marthe deve[illegible]

Je [illegible] ma chère, et je ne trou-

ve rien de sot comme un mariage sans amour; c'est encore plus bête que l'amour sans le mariage.

— Tu as peut-être raison.

— J'ai toujours raison, tu le sais.

— Mais que veux-tu? Parmi tous les prétendants que M. de Chantefleurs a fait défiler et parader devant mes yeux, je n'en ai pas trouvé un seul qui pût se comparer à lui. Puis, celui-là, personne ne me l'a apporté, ni toi....

— Merci.

— Ni mon oncle.

— Tu l'as ramassé sur la grande route.

— Justement. C'est là ce qui fait sa force. Il ne pensait pas plus à se marier qu'à apprendre le cochinchinois. Il m'a trouvée à sa taille; et c'est quelque chose, M. de Montsoran n'ayant pas une mince idée de son mérite et de sa valeur. J'ai été touchée de sa bonté pour mon pauvre valet blessé. Il a un grand nom, une belle fortune. Il est plus jeune que son âge. Ce mariage remplit le vœu le plus sincère de mon oncle. Toutes les conditions, toutes les garanties de bonheur se rencontrent dans cette union, pourquoi ne la contracterai-je pas?

— Oui, l'idée de vaincre ce vainqueur a séduit Votre Majesté.

— J'en conviens. Nous traitons de puissance à puissance; et entre nous, c'est la première fois que cela m'arrive.

— Aimes-tu, oui ou non, M. de Montsoran?

— Non. Mais il ne me déplaît pas, et je l'aimerai.

— Tu l'espères, seulement?

— Je le crois. C'est un homme d'esprit, d'intelligence. Ce ne sera ni un maître, ni un esclave. Il y a toujours de la ressource avec ces hommes-là.

— Tudieu! quelle expérience! mon beau roi!

— J'ai beaucoup réfléchi.

— On le voit. Mais dis moi.... et sois franche.

— C'est assez mon habitude, il me semble.

— Tu n'aimes personne?

— Qui donc?

— Ah! je n'en sais rien, mais.... ce qu'il y a de certain, c'est que je préférerais te voir épouser un nègre, plutôt que M. de Montsoran.

— Jamais un reproche sérieux n'a plané sur lui.

— Loin de moi l'intention de calomnier ce pauvre marquis, mais, tout en l'acceptant comme un des plus beaux partis de France, je le trouve un peu bien âgé pour toi, ma chère enfant. Vingt-deux ans de différence.... c'est beaucoup! Songe donc, il pourrait être ton père!

Marthe réprimant un peu tard un léger sourire à l'idée que Blanche avait épousé un homme de cinquante ans, celle-ci ajouta vivement:

(A continuer.)

DENTISTES.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extractions des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20............les Ratteliers à............$20

Prix ordinaire $50.

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No 150 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,

Pose des Ratteliers à $20,

avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratteliers et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 17fév—1an

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre. 22août—6m

Le Locquet-Leroy,
Institution Collégiale de la Nile.Orléans.
290 rue du Camp, entre les rues Foeyfarre et Calliope.

La seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que les arts d'agrément, y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices Calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre P. O. glass box 100 New Orleans.

N. B. Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Barr, connue sous le nom de "Locquet's Institute." 25août—6m D.M.J.

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nile-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poêles de chassis. 4 janv 73—1an

FONDERIE DE LEEDS.
ETABLIE EN 1825.
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter tout les sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le sud.

1 sept—1an LEEDS & CO.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires
D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG............Directeur,
— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et toute espèce de fonte. 1an

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TOITS TRES NON INFLAMMABLES,
DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer, dans les Indes et les autres colonies, à toutes préparations de ce genre. N'étant pas lourde, et se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage momentanément, on peut l'enlever, puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de Bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.

A vendre par J. G. LINGHAM, agent
7 juillet—1an Au No 16 de la rue Union

JULIUS LOEFFLER,
13............RUE ROYALE............43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronser et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 3déc—1an

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
12 déc—72un an

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,
Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale,

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambres à coucher, meubles de salons et meubles de salles à manger, en bois de rose, acajou et noyer; meubles ordinaires de toute espèce au prix coûtant, pour cause de changement de commerce.
6 déc 3m

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande lumière du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre positivement aussi peu du danger que l'huile de blanc de baleine ou l'huile de saindoux.

Le point où elle prend feu est d'environ 200 degrés Fahrenheit.

On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est nullement dangereuse.

Elle ne fume pas, n'a pas d'odeur en brûlant.

Si la lampe se casse, l'huile étendra la flamme.

Elle est aussi économique que la meilleure huile kerosine.

Elle n'exige qu'un de nos becs.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.

Elle est patentée et l'uniformité en est garantie.

Demandez la circulaire, qui donne tous les détails.

BOSTICK & SEYMOUR,
Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas,
Aux Nos 45 et 47 de la rue Front, et et 46 de la rue Fulton, près Poydras, Nile-Orléans.
—1an—V et O

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains, que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de legumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1V

F. GONTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,
34........rue St-Charles,........34

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a établis dans ses ateliers à cet effet, lesquels ont lieu, tous les jours, les samedis exceptés, de 8 heures à 9 heures du soir.

Démonstrations — classes — progrès rapides. — Prix modérés. 4 fév.—1 an.

AUGUSTE COUTURIE,
30........Rue de la Vieille-Levée........30
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,
— Offre à vendre —
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1868, 1860 1858, 1858 et S. O. P.
Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sanveur. 1er août—1an

J. FEUILLAN,
DE PARIS,
DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,
No 61 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS,

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage d'habillements pour dames, messieurs et enfants, qui surpasse de beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes espèces d'étoffes ou de robes sont nettoyées sans les découdre; les taches de graisse et d'huile, etc., sont enlevées sans ternir ou altérer les couleurs. Nettoyage et teinture de gants.
3 sept—6 m 2e P.

Saison de chasse de 1872-73.
F. CHARLEVILLE.
55..............Rue St Charles..............55

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU de tous genres, à des prix fixes.

Ayant reçu le premier prix à la foire d'Etat de la Louisiane au mois de mai de 1872 pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tous genres, j'invite mes amis et le public à venir examiner mon assortiment tout nouvellement reçu d'Angleterre, qui est le plus grand qui ait jamais été reçu en Amérique. Ces armes seront vendues à des prix qui étonneront les plus grands connaisseurs. Nouveaux systèmes, de $30 à $300, à baguette ou ancien système de $6 50 à $75. Je suis le seul agent pour la poudre Louisiana Eagle Ducking et Rifle. Je la vends en barillets en métal de 6 1/4 livres, à $2 60; de 12 1/2 livres à $5 50; de 25 livres à $10, ou 50 cts la livre en détail. Cette poudre est la plus forte et la plus propre qui existe au monde. 1oct—au7jév.

E. H. REYNES & BRO.,
Varieties Alley—Cotton Exchange Building
Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres.

Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati.

Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco. 30 juil—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 25 janv
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 8 fév.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 22 fév.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 8 mars.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent,
nov—1t21 Gallier Court. Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nile-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nile-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA.......2,000 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA.....2,000 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA..........2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA 2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA.........2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA..........2,500 ton., en voie de const.

Pour Liverpool—Le steamer
LOUISIANA,
Capt. J. Stewart,
Partira le ———— Février 1873.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour cabines sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend aussi des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 28, rue Carondelet, Nile-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 9, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 85, Great Clyde Street, Glascow.
6 oct

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,
Germania, Capt. Winsen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,
—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle Orleans
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7 1/2	Mars 12
	"Saxonia"		
Mars 1er	Mars 4	Mars 7 1/2	Avril 9
	"Germania"		
Mars 29	Avril 1er	Avril 4 1/2	Mai 7—1873

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR
De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:
Première Cabine, $150—Entrepont, $45.
Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $150—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Fechner Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Cuculla, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUBERTI & CIE,
Agents Généraux,
190, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—9m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME
via la Havane et Southampton.
— Départ —
DIMANCHE, 9 février, à 6 heures du matin,
Le steamer allemand
STRASSBURG,
Capitaine J. BARRE,

quittera son quai, poteau 41, dans l'est, ainsi qu'il est d'[illegible]

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., agents,
No. 42 de la rue de l'Union.

Il ne sera pas reçu de paquets après vendredi.
7 fév—3

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Breme.	De la Nlle Orleans.
Koeln	18 décembre.	26 janvier 1873
Strassburg	4 janvier.	9 février.
Frankfurt	29 janvier.	1 mars.
Koeln	26 février.	29 mars.
Hannover	12 mars.	12 avril.
Strassburg	26 mars.	26 avril.
Frankfurt	9 avril.	17 mai.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvel-Orléans:
Chambres........................$150 en or.
Entrepont........................40
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambres........................$150 en or.
Entrepont........................45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres........................$35 en or.
Entrepont........................15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de premiere classe:
SHERMAN..........Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE..........Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..........Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS..........Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Burdick
Partant de New-York, tous les samedis;
Le steamer
EMILY B SOUDER,
Minor B. Crowell, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson
SAMEDI, 8 février, à 8 heures A. M.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres................$50 00.
Entrepont................25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (trough ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIG..., Rue de la Commune, No. 190

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
GEO. CROMWELL,
S. L. Clapp, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
SAMEDI, 8 février, à 8 h. A. M.
Passage................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, 7 février, à 4 heures du soir.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe
JUNIATA,
capt Catharine,

Pour fret ou passage, s'adresser à
EDW. A. YORKE, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer YAZOO, cap. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qui y déposés seront exécutés à toutes les heures du jour. 2 juil—1an

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	R. ENGLAND,
M. A LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier
12 janv—q

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

Un marcheur et de première classe, capitaine Hanover, partira pour les endroits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 19 et 21 de la rue de Poydras.
1er juin—1an

Vicksburg,

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine.
Sam Ayles et C. Grice, commis,

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 128 Commune.
7 sept—6m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot
W. S. PIKE,
de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. pour Tunica. J. E. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.
11 sept

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
1 nov—3m E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Bayou Lafourche Packet Company.
2 voyages par semaine.
HENRY TETE,
Jas. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 24

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nile-Orléans, tous les MERCREDIS à 10 heures A. M., et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS,
Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Charlet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing et Houma, Terrebonne et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de retarer le fret 14 juil—9m

Bateau de la Côte,—au-dessous de la ville,—deux fois par semaine. Pour les Ports, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères.—Le magnifique bateau à vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine A. Jaufreau, part de la Nile-Orléans les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin, et part des Ports, pour la Nile Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 6 heures du matin, faisant le trajet en plein jour. Ce changement sera mis en force à partir de SAMEDI 18 janvier.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
S. FERNANDEZ & CO.,
au No 125 de la rue de la Vieille Levée.
14 jan—3m

Charbon! Charbon!

EDWARD BEALE JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,
—Marchands de—
CHARBONS (PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Ils approvisionnent les familles et les bateaux à vapeur.

Dépôts—Sur la Levée, au Parry du Treizième District et au coin des rues Louisa et Levée.

Bureaux—No 20 de la rue Carondelet.

Les ordres sont reçus aux dépôts ou aux bureaux. 20 déc—1 an

H. & C. TYLER,
Au No 9 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, de CANNEL, THRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.
16 nov

McCLOSKEY, BIGLEY & CO.,
Marchands de Charbon,

Bureaux, No 166 DE LA RUE GRAVIER.

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL anglais et Peytona. 9 nov—9m

IMPORTANT
Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleur

CINCINNATI LAGER BEER

à $6 50 par demi baril.

ROBERT FASNACHT,
7 avril 1an rue Poydras.

COGNAC.

COMANDON & Cie.

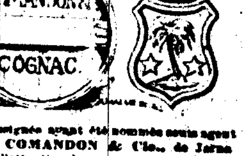

Les soussignés ayant été nommés seuls agents par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac appellent l'attention du commerce sur cette marque supérieure et bien connue.

Ils ont constamment un approvisionnement de différents crus en colis et en caisses, assortis.

PINI & BASSETTI,
Aux Nos 70 et 72 de la rue Peters,
4fév—1 an près Poydras.

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres en renommée aient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,
Seul Agent au Sud,
No 39 rue Tchoupitoulas
14 août—1an—Merc, V, D

Scierie VARIETY, à Vapeur.
T. E. W. SMITH,
Propriétaires,
No 106 de la rue St-Joseph,
Nile-Orléans.

PRÉPARATION de bois de charpente, sciage droit et circulaire, façon et réparation de cerceaux rampes et moulures d'escalier faites sur commande.

La manufacture de presses à coton et d'instruments aratoires sont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à la boîte 152 du Mechanics' and Dealers Exchange. avl—1an MaJa

CAZADE & CROOKS,
No 26 Beaver Street,
NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,
6 juin—1an—MarJS [illegible]

CHEMINS DE FER.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	5:00 A. M.	Exprès	11:30 P. M.
Malle	4:00 P. M.	Malle	10:35 P. M.
Accommodation	4:00 P. M.	Accommodation	9:00 P. M.

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, Humboldt et Memphis, sans changements. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hôtel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.
R. D. FROST, Directeur Général. 1 jan—1an

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	5:00 A. M.	Express	11:30 P. M.
Mail	4:00 P. M.	Mail	10:35 P. M.
Accommodat'n	4:00 P. M.	Accommod.	9:00 P. M.

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, Humboldt and Memphis without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.
R. D. FROST, General Manager. 1 janv—1y

Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

Les trains partent à 7:30 h. du matin et à 4:15 h. de l'après-midi.

Ils arrivent à 4:15 h. de l'après-midi et à 11:00 h. du soir.

Les WAGONS-DORTOIRS DE PULLMAN vont jusqu'à Lynchburg, Atlanta, Louisville et St. Louis. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON,
Surintendant Général.
NORMAN C. JONES,
1er janv Agent général du fret et des tickets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal street.

Trains leave at 7:30 A. M. and at 5:15 P. M.
" arrive at 4:15 P. M. and at 11:00 P. M.

PULLMAN'S PALLACE SLEEPING CARS run through Lynchburg, Atlanta, Louisville and St. Louis—making close connections with all the popular routes to the EAST, NORTH and WEST.

Tickets for sale corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

S. H. SCRANTON, NORMAN C. JONES,
Gen'l Sup't. Gen'l Freight & Ticket Agt
an 1872

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien Dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la [illegible] date, le service sera comme suit:

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, de midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 6 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Surintendant général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas. de Morgan

Transport de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 100 milles à 5¢, et des billets pour toutes les stations sur le chemin se vendent à la bureau des commandes.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin et les débarcadères du Tèche est livré à la Nile Ibérie ou St Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion, au-dessus des Cyprières (les dimanches exceptés) doit être embarqué à huit heures A. M. du jour de départ des steamers.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Lafourche et Lockport, sera transporté aux lieux de bateau à vapeur sur toute la route.

Le fret vià l'embranchement de Houma sera reçu pour toutes les stations et plateformes, entre Terrebonne et Houma: pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et les habitations de M. J. R. Boland: pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. R. Boland et celle de M. P. J. Pavy, et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. J. J. Pavy et celle de M. Butler.

Doe vià Houma Branch et marquez clairement la destination sur tous les colis.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 1h... le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues [illegible] et [illegible].

Il ne sera pas reçu de fret après 4 heures. [illegible] mai. [illegible] A. WHITNEY, & CO. AF

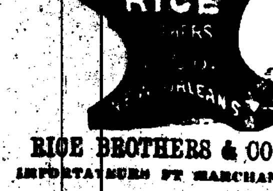

RICE BROTHERS & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos. 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 565 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers, MACHINES et outils de ferblantiers.

ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc ou émaillés.

FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de luxe.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

4 oct—6 mois—v e.

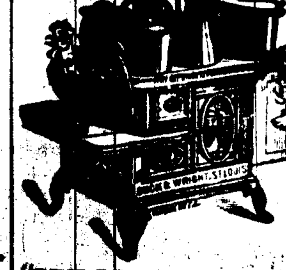

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1866, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

40......RUE DU CAMP......40

Et achetez un "BRILLIANT",
H. HALLER.

Dépôt de [illegible] et salle de vente, au No 40 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Maison Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

[illegible]

Directeurs:

[illegible]

ASSURANCES.

ETAT DU
Louisiana Savings Bank
AND
SAFE DEPOSIT COMPANY,
No. 51 de la rue du Camp.
27 JANVIER 1873.
—ACTIF—

En caisse, monnaie courante..$7,297 [illegible]	
Chèques sur les banques locales [illegible]	
Dû par les Banques et Banquiers	[illegible]
Escompté	[illegible]
Protêts	[illegible]
Prêts sujets à appel	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Actions et Bons	[illegible]
Caveau	[illegible]
Propriété foncière et installations	[illegible]
Dépenses	[illegible]
	[illegible]

PASSIF.

Capital—actions	[illegible]
Dépôts individuels:	
Départ. des Epargnes [illegible]	
de la Banque [illegible]	[illegible]
Dû aux Banques et aux Banquiers	[illegible]
Dividendes non-payés	[illegible]
Billets à payer, hypothèque sur la bâtisse	[illegible]
Fonds, surplus	[illegible]
Profit et Perte [illegible]	
Intérêt [illegible]	
Change [illegible]	[illegible]
	[illegible]

JOHN S. WALTON,
19 janv—1m Caissier.

Lafayette Fire Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes sur risques d'incendie, dans l'année, y compris les primes non expirées de 1871	[illegible]
Moins—primes non expirées de 1872	[illegible]
Réduction (rebate) de quinze pour cent	[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Plus, l'intérêt	[illegible]
Profit et pertes	[illegible]
Pertes par l'incendie, payées	[illegible]
Licences et taxes	[illegible]
Salaires	[illegible]
Loyer	[illegible]
Annonces, fournitures de bureau et frais divers	[illegible]
Bénéfice net	[illegible]

ACTIF.

Billets pour actions (stock notes)	[illegible]
En caisse	[illegible]
Prêts sur première hypothèque	[illegible]
Prêts sur garanties collatérales	[illegible]
Actions de la banque Hibernia	[illegible]
Actions du New Orleans Mutual Insurance Association	[illegible]
Bonds sept et dix pour cent de la ville	[illegible]
Mobilier, installations, etc	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Total	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

KASPAR AUCH, Président.
LOUIS MATHIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé, pardevant moi, ce vingtdeuxième jour de janvier 1873.

JOHN DALY,
Sixième Justice de Paix, paroisse d'Orléans.

Le vingtième jour de janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de SOIXANTE-HUIT POUR CENT sur le montant payé—dividende qui sera porté au crédit des billets pour actions (stock notes).

KASPAR AUCH, Président.
LOUIS MATHIS, Secrétaire.

A l'élection annuelle qui a eu lieu le 20 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année:

Kaspar Auch,	J. H. Keller,
O. F. Theeman,	Henry Bensel, Jr.,
Philipp Drasam,	John Schelfang,
Gustave Beck,	William Mehle,
Louis Faconel,	J. F. Kranz,
B H Schene,	Basile Dabat,
Robert Jackson,	E. M. Burke,
Henry Rice,	J. K. Cots,
Louis Mathis,	Dr. S. S Wood,
John Purcell,	J. B. Norton,
W. R. Fish,	J. M. Demarest,
E. R. Chevalley,	Daniel Hoderith,
Henry Ellermann,	

Le 20 du courant, à une réunion des Directeurs, M. KASPAR AUCH a été réélu président, à l'unanimité, M. ROBERT JACKSON, vice-président, M. JOHN PURCELL, inspecteur.

22 janv—1m LOUIS MATHIS Secrétaire.

BUREAUX DE LA
Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.
AU No 61 DE LA RUE DU CAMP.
Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé..............$500,000.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:

Sur risques d'incendie.........$118,177 80	
Sur les risques de mer.........[illegible]	
Sur les risques de rivières.........[illegible]	[illegible]
Plus—les risques non expirés de 1871	[illegible]
Moins—les risques non expirés de 1872	[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]

Pertes, etc., payées dans la même période:

Risques d'incendie	[illegible]
Risques de mer	[illegible]
Risques de rivières	[illegible]
Plus, pertes non encore réglées	[illegible]
Fonds réservé	[illegible]
Réassurance	[illegible]
Frais généraux et dépenses	[illegible]
Intérêts sur le capital	[illegible]
Moins l'escompte et l'intérêt	[illegible]
Bénéfice net	[illegible]

L'actif de la Compagnie est, d'après les livres du marché, comme suit:

Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et des Turners' Association	[illegible]
Actions de Banques, de la Cie du Gaz et des Cies d'Assurances	[illegible]
Prêts garantis	[illegible]
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Scrip d'autres Cies. d'assurances	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 27 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 27 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873.

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
B. Bisco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	W. E. Seymour,
Richard Flower,	J. Weis,
R. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	S. M. Bayly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Alexs,	E. B. Wheelock,
L. H. Joseph,	E. T. Terian,
Scott McGehee,	Isaac L. Haas.

29 janv

RAPPORT TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTÈME MUTUEL.)
ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

En caisse	$644,121 [illegible]
Chèques sur d'autres banques	382,771 14
Portefeuille	1,049,279 [illegible]
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Primes sur bonds pour garantir la circulation	[illegible]
Actions et autres garanties	[illegible]
Dû par des agents de rachats et de réserves	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Mobilier et installations	[illegible]
Taxes payées	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]
	[illegible]

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Circulation non rachetée	[illegible]
Capital	[illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Escompte, trois mois	[illegible]
Change, trois mois	[illegible]
Intérêt, trois mois	[illegible]
Profits et pertes, trois mois	[illegible]
	[illegible]

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.
Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
[illegible]

LOTERIES.

LOTERIE
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE
Plan de combinaisons—
Tirage tous les jours.
Gros lots: $6000
$5000 $4500
Prix du billet—Une piastre seulement.
Partie de billet en proportion
Plan de police.
Tirage tous les jours.
Idée—1V

ASSURANCES.

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie Home d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1872, y compris les risques non expirés de 1871	[illegible]
Primes sur risques d'incendie	$149,460 12
Primes sur risques de rivières	36,215 24
Primes sur risques de mer	[illegible]
En moins:	
Primes remboursées	3,542 17
Primes sur risques non expirés en 1872	[illegible] — 54,751 17
Montant net des primes	[illegible]

Pertes payées dans la même période:

Sur primes d'incendie	[illegible]
Sur primes de rivières	11,541 05
Sur primes de mer	19,270 [illegible]
Réassurances	[illegible]
Réduction (rebate) au lieu de scrip	[illegible]
Taxes	[illegible]
Intérêt sur tous les scrips non encore payés, dépenses, escomptes et intérêts	[illegible]
Réservé pour pertes non encore réglées, l'actif de la Compagnie est comme suit:	[illegible]
Encaisse	[illegible]
Billets à recevoir, prêts sur gages	[illegible]
Billets à recevoir pour primes	[illegible]
Comptes en voie de recouvrement	[illegible]
Propriété foncière au No 7 de la rue du Camp	[illegible]
Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nile-Orléans	[illegible]
Actions de banques	[illegible]
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles	[illegible]
Actions de la Compagnie du Valcour Dry Dock	[illegible]
Actions du Harbor Protection Company	[illegible]
Bonds de la Société de l'Odd Fellows Hall	[illegible]
Bonds de la Grand' Loge F. et A. M.	[illegible]
Bonds de l'Agricultural and Mechanics' Fair Association	[illegible]
Actions de la Compagnie d'Assurance	[illegible]
Actions suspendues et compte de bonds	[illegible]
	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 24 janvier, A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 14 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que Six pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé seront payés aux porteurs le ou après le 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton,	Adolph Meyer,
Wm. M. Perkins,	S. J. Keith,
Augustus Block,	Jno. T. Moore,
E. Hare,	M. C. Randall,
S. M. Horrell,	W. P. Tutt,
Jno. C. Rodgers,	Geo. W. Roper.

25janv—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires—

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1872:	
Sur les risques d'incendie	$318,227 [illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Total des primes	[illegible]
En moins—primes non expirées le 31 Décembre 1872	$115,136 [illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Pertes sur les incendies	$66,111 22
Pertes sur mer	[illegible]
sur rivières	[illegible]
Pertes par les incendies, non réglées et réglées, mais non dues	[illegible]
Réserve (exigée par la charte) de 1 1/2 pour cent sur les susdites pertes	[illegible]
Frais, taxes, intérêt	[illegible]
Bénéfice	[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Bonds de la ville et autres bonds, valeur au comptant	[illegible]
Billets en garantie et billets hypothécaires	[illegible]
Actions de la Cie du gaz et autres actions	[illegible]
Billets à recevoir, pour primes	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Montant entre les mains de banquiers de Londres	[illegible]
Succursales	[illegible]
Compte en suspens	[illegible]
Propriété au coin des rues Canal et Camp, valeur au comptant	[illegible]
Propriété dans la rue Dumaine, valeur au comptant	[illegible]
	[illegible]

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réservé pour primes non expirées	115,136 [illegible]
Réservées pour réclamations non-réglées	[illegible]
Dividende aux actionnaires	$50,000 00
Dividende aux assurés	[illegible] — 101,262 [illegible]
Surplus au-delà du passif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 20 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comptant suivants, lesquels proviennent du montant net des primes expirées le 31 décembre 1872 et sont payables le troisième lundi de janvier 1873, comme suit:

20 pour cent sur les primes d'incendie.
20 pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de 10 pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payro,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

14 jan—1 an

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61........RUE TCHOUPITOULAS........61
NOUVELLE-ORLEANS.
20 juin—1an

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
60........PASSAGE DE LA BOURSE........60
Entre Bienville et Douane.

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'évaluement, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables de la [illegible] des noms sur les listes, etc. [illegible] depuis plusieurs années à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Marchande de la Nile-Orléans,
No 134 RUE DU CANAL.
DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
Total des primes	[illegible]
En moins—primes non expirées	[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1872	[illegible]
Pertes payées:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques des rivières	[illegible]
Taxes	[illegible]
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	[illegible]
A déduire—Intérêts moins dépenses	[illegible]
Bénéfice	[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière	[illegible]
Bonds de ville	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bonds de l'Etat	[illegible]
Scrip et actions d'autres compagnies	[illegible]
Actions du Valcour Dry Dock Comp.	[illegible]
Actions de la Presse à Coton de la Levée	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Harbor Protection Company	[illegible]
Bonds hypothécaires du Turners' Association	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows' Hall	[illegible]
En caisse	[illegible]
Cie des steamers de la N. O., de la Floride et de la Havane	[illegible]
Association de l'Hôtel St-Louis	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signés pardevant moi, le 20 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT COMPTANT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le premier lundi de juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur ces certificats de scrip en leurs mains, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero	David McCoard,
S. L. Bell,	L. W. Gauthreaux,
M. Buig,	P. Fourchy,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix	J. M. Allen.

15 juin—1an Chas Lafitte

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 30 février 1872	[illegible]
Savoir:	
Primes d'incendie	[illegible]
Primes maritimes	[illegible]
Primes de rivière	[illegible]
Primes non acquises et retour et réduction sur les primes	[illegible]
Primes nettes	[illegible]
Pertes d'incendie	[illegible]
Pertes maritimes	[illegible]
Pertes de rivière	[illegible]
Taxes	[illegible]
Dépenses moins le compte d'escomptes	[illegible]
Bénéfice	[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres	[illegible]
Actions de banques et autres	[illegible]
Scrip de compagnies d'assurances	[illegible]
Immeubles	[illegible]
Billets à recevoir sur hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en cours de collection	[illegible]
Comptant en caisse et en banque	[illegible]
	[illegible]

Ce qui précède est une copie juste véritable extraite des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Juré et souscrit sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, 13 mars 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élu le 19 février 72:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Joseph Sieg,
S. Bruselle,	[illegible] Given,
P. Anderson,	[illegible] Black,
A. Frerichs,	[illegible] H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Henold,
E. F. Stockmeyer,	[illegible] Jamison,
Geo. W. Hynson,	[illegible] Howard,
A. Montgomery,	[illegible] Larue,
Henry J. Voss,	[illegible] Bohn,
F. Marquese,	[illegible] Fisher,
Chas. Weinhaus,	[illegible] Toby,
A. Lecourt,	[illegible] Morton,
[illegible] Williams,	[illegible] Dressinger,
Thomas Hearne,	William Knox,

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)
Nile-Orléans, 14 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année	[illegible]
Primes sur les risques maritimes, pour l'année	[illegible]
Primes sur les risques de rivière, pour l'année	[illegible]
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour	[illegible]
Pertes remboursées, à savoir:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques maritimes	[illegible]
Sur risques de rivière	[illegible]
Taxes, escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, escomptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc.	[illegible]
Profits nets	[illegible]

La Compagnie possède l'Actif suivant:

Comptes à recevoir	[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Prêts sur nantissement et valeurs sur demande	[illegible]
En caisse	[illegible]
Propriété immobilière	[illegible]
Bonds de la ville, actions de banques et autres	[illegible]
Primes en voie de rentrée	[illegible]
	[illegible]

La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de:

Scrips forfaits	[illegible]
Intérêts en mains sur scrips	[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 14 mai 1872.

W. N. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrip, entre les mains des porteurs légaux de ces certificats, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq pour cent sur les primes en faveur de ceux ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier ... du mois d'août prochain, frais de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	F. R. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	J. Bowgane,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Garrard,
S. R. Newman.	

16 mai—1an

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:
JAMES H. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
A. W. LOMAX, Secrétaire.
G. G. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE
Agence, No 22 de la rue Carondelet.
Officiers:
F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président
R. S. SIMMES, Sec. et Agent à Ste
MÉDECINS SURVEILLANT
M. FOLWELL, M. D. J. E. RITCHIE, M
DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	C. H. Mossen,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wills,	Thos. Fitzwilliam
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,

R. S. Simmes.

Cette Compagnie assure toute espèce et classe d'assurance de la vie.

GEO. MERZ.
OLD BASIN BREWERY
Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E. Girardey & Co. Orders left there will be attended to at all hours of the day.